

Infos du CCAS



Le **Plan Canicule** est activé chaque année et couvre la période **du 1er juin au 15 septembre**. Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées, afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs.

D'après la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où sont recensés, s'ils en font la demande, certains publics fragiles. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Trois catégories peuvent y figurer, à condition de résider à domicile :

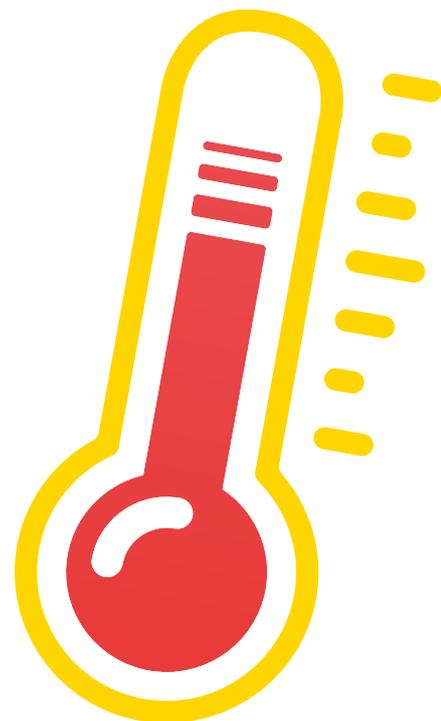
- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées.

Les personnes concernées ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage peuvent demander l'inscription sur ce registre, au CCAS qui en a la responsabilité

Cette demande se fait par attestation sur l'honneur et est réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers

Téléphoner, envoyer un courrier ou un mail ou encore déposer le bulletin ci-dessous

CCAS - 66 Le Barry - 07170 Lavilledieu
Tel : 04.75.94.81.03 choix 8
Email : ccas@lavilledieu.com



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Demande à être inscrit(e) sur le registre canicule tenu par le CCAS.

Date :

SIGNATURE

Le **Concert offert aux séniors** aura lieu en septembre 2023. En effet depuis plusieurs années nous organisons un concert au mois de juin. L'an passé la chaleur a compliqué les choses et beaucoup n'ont pas pu venir. Nous avons fait le choix de reporter ce spectacle la première quinzaine de septembre. Nous espérons que le beau temps sera de la partie mais que la chaleur se sera atténuée ! Il est comme vous le voyez difficile de prévoir. Nous communiquerons les infos en temps voulu.

